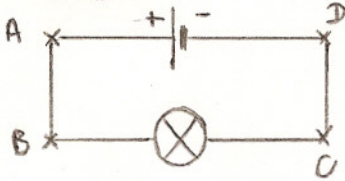


Sur un montage électrique, chaque point du montage a une certaine « hauteur » qu'on appelle le potentiel du point. **La différence de « hauteur » entre deux points, c'est-à-dire la différence de potentiel entre deux points, est appelée la tension électrique.**

Ce qui va créer une différence de hauteur entre deux points, c'est s'il y a utilisation ou production d'électricité entre ces deux points, autrement dit si l'on y trouve un dipôle en fonctionnement.

Exemple:



- Entre A et B (C et D), il n'y a ni utilisation, ni production d'électricité, donc ces points ont la même « hauteur » électrique → pas de différence de hauteur, donc pas de tension
- Entre B et C ou A et D, il y a utilisation ou production d'électricité, donc une différence de « hauteur » électrique entre les points → il y a une tension

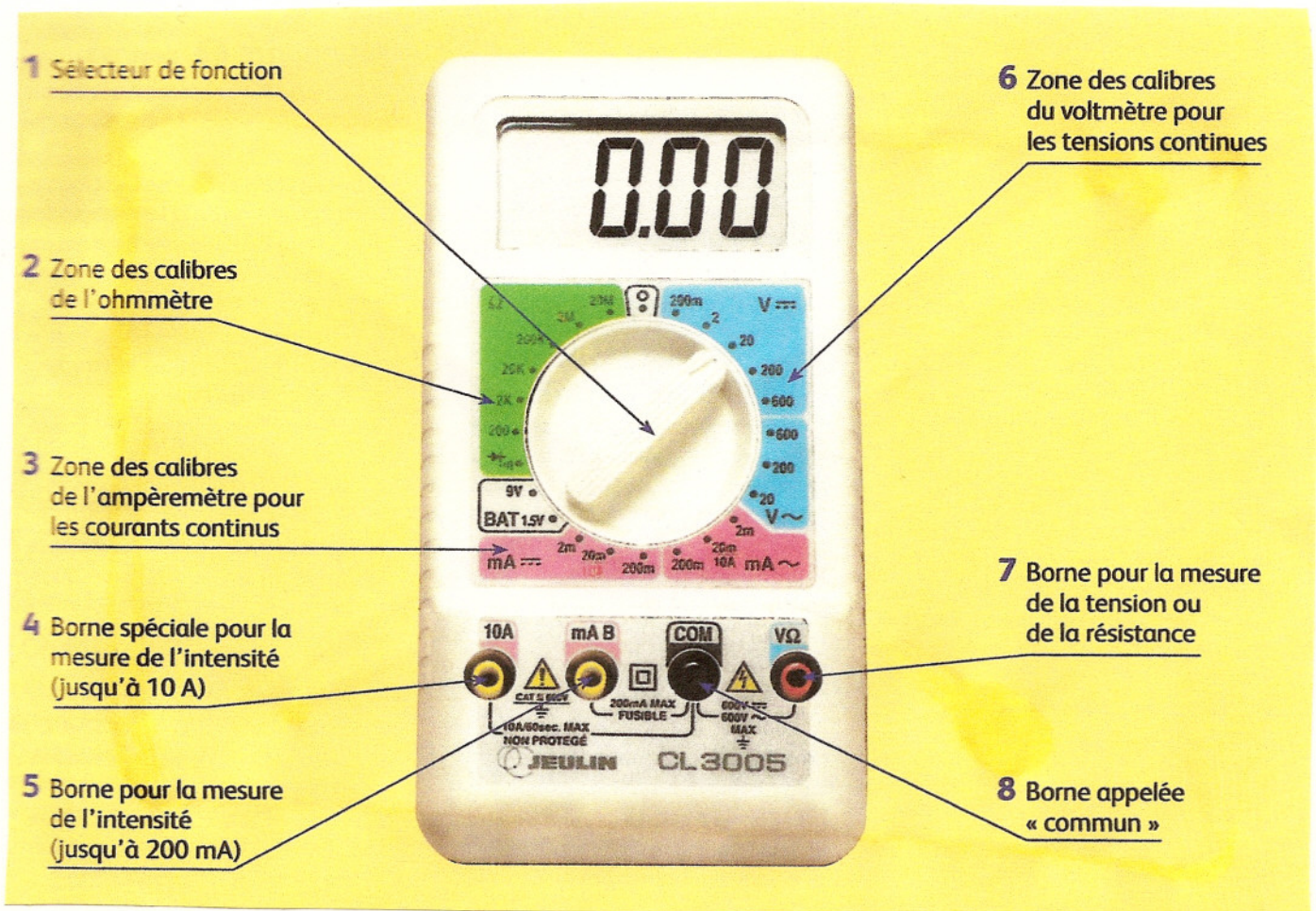
I-Unités et mesure:

La tension électrique se note **U** et son unité de mesure est **le volt: V**.
On utilise aussi **le millivolt (mV)** et **le kilovolt (kV)**.

kV	X	X	V	X	X	mV
----	---	---	---	---	---	----

Pour mesurer une tension électrique, on utilise un voltmètre dont le symbole est:

Exemple d'un multimètre (qu'on va utiliser en voltmètre):



1 Sélecteur de fonction

2 Zone des calibres de l'ohmmètre

3 Zone des calibres de l'ampèremètre pour les courants continus

4 Borne spéciale pour la mesure de l'intensité (jusqu'à 10 A)

5 Borne pour la mesure de l'intensité (jusqu'à 200 mA)

6 Zone des calibres du voltmètre pour les tensions continues

7 Borne pour la mesure de la tension ou de la résistance

8 Borne appelée « commun »